

HAUT-VIVARAIS

BORÉE

Les Ailes du Mézenc continuent de voler



Le bureau réélu est entouré de quelques membres.

À l'assemblée générale du club les Ailes du Mézenc, trente cinq membres étaient présents.

Dans le cadre enchanteur du cirque des Boutières, dans une ambiance amicale et sportive, le comité directeur et le bureau ont été réélus. Alain Marion préside l'association, Paul Allard est élu vice-président, Emmanuel Nouvet comme secrétaire, Geoffroy Delouis, comme trésorier et Sylvain Bentivegna comme conseiller technique.

Alain Marion, le président sortant, a présenté le bilan de l'année écoulée. Le trésorier Geoffroy Delouis a exposé les chiffres, qui ont subi une baisse des subventions nationales et régionales. Les revenus engendrés par les baptêmes en

biplace sont en diminution, non pas par manque de demandes, mais par une météo souvent défavorable. Le club est toujours très actif, les adhérents "volants" sont une quarantaine de 16 à 82 ans. Ils remercient les agriculteurs, propriétaires de terrains notamment des communes de Borée et Saint-Martin-de-Valamas, qui permettent aux parapentistes d'atterrir chez eux.

Le président du Comité départemental du vol libre Drôme-Ardèche, Jean-Philippe Bourdeaux, a fait l'honneur au club d'assister à cette assemblée. Il a félicité la "nouvelle équipe" et annoncé que la prochaine assemblée générale du CDVL se tiendra à Borée, le 16 janvier 2017.



BORÉE

Tout plane pour les Ailes du Mézenc

Trente-cinq membres, certains venus de loin, ont répondu à la convocation de l'assemblée générale du Club des Ailes du Mézenc. Bien au chaud dans le chalet du club, Alain Marion, le président sortant a présenté le bilan de l'année écoulée, puis le trésorier Delouis Geoffroy a exposé les chiffres pas très alarmants certes, mais comme toutes les associations sportives les subventions nationales et régionales sont à la baisse. Les mairies de nos petites communes font proportionnellement plus d'efforts. Les revenus engendrés par les baptêmes en biplace sont en diminution, pas à cause du manque de demandes mais freinés par la météo souvent défavorable. Le club est toujours très actif, les adhérents volants, une quarantaine de 16 à 82 ans profitent de



L'équipe dirigeante demeure inchangée.

la moindre bonne condition aérologique. S'ils peuvent voler de la sorte c'est aussi car les agriculteurs propriétaires de terrain leur permettent d'atterrir chez eux. À

noter la présence du président du Comité Départemental du Vol Libre Drôme Ardèche, Jean-Philippe Bourdeaux. En fin de réunion, le comité directeur et le bureau

ont été élus. Ils demeurent inchangés avec pour président, Alain Marion, vice-président, Paul Allard, secrétaire, Emmanuel Nouvet et trésorier, Geoffroy Delouis.